

il se tint à l'écart. Jancigny ne devait pas considérer par suite sa mission comme terminée par l'arrivée de Ratti-Menton et se regardait toujours comme un agent du Gouvernement du Roi en mission spéciale en Chine, mais il avait le tort de ne pas rester dans les limites de cette mission, qui était celle d'observer les événements et non de conduire lui-même des négociations avec les Chinois. On le lui fit bien sentir lorsqu'on apprit sa conduite à Paris. D'autre part le Consul eut le tort plus grave encore de mettre les journaux locaux en tiers dans une querelle qui ne regardait que des fonctionnaires français. Sans le prévenir, Ratti-Menton représentait Jancigny dans les journaux portugais et anglais comme usurpant le titre d'Agent du Gouvernement. Le journal de Macao, *A Aurora Mucaense*, insérait, dans son numéro du samedi 22 juillet 1843, une lettre du Consul au Dr. S. Wells WILLIAMS¹, directeur du *Chinese Repository*, pour protester contre le titre donné à Jancigny. Le Consulat de France à Canton se trouvait en effet composé de :

Comte de RATTI-MENTON, Consul,
C. A. CHALLAYE, Élève-Consul,
Aimé RIVOIRE², Chancelier,

1. *Samuel Wells WILLIAMS*, né le 22 sept. 1812, à Utica, New-York ; † 16 février 1884, à Newhaven, Connecticut.

2. *Aimé RIVOIRE*, de Lyon ; chancelier substitué à Saint-Pétersbourg (1834) [9 mois] ; chancelier du Consulat de France à Tiflis [4 mois et 12 jours] ; gérant du même poste [17 mois et 15 jours] ; chancelier du Consulat de France à Canton [14 décembre 1842 7 mois] ; gérant du consulat de France à Singapore [20 mois 16 jours] ; chancelier à Ancône (24 mai 1848) [7 mois 11 jours] ; à Moscou (14 décembre 1848) [1 mois 15 jours] ; commis à la Chancellerie de la Légation de France à Turin (26 juillet 1851) ; chancelier du consulat de Port-Maurice, États sardes (5 mars 1852) ; démissionnaire (9 oct. 1852) ; premier commis de la Chancellerie à Turin 6 déc. 1852) ; admis à la retraite (31 déc. 1858).